



**VILLE
D'ANGERVILLE**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Administratif - Jeunesse - Services techniques
Culture - Scolaire - Sénior - Police municipale -
France services



2021

Mairie d'Angerville
34, rue Nationale - 91670 Angerville
Tél. : 01 64 95 20 14 - www.mairie-angerville.fr





Chaque année présente de nouveaux défis à l'exercice de nos compétences, au maintien de services publics de qualité et de proximité et à la construction d'un territoire équilibré et solidaire.

Chaque année, nous relevons ces défis ensemble par notre engagement et notre travail quotidien.

Chaque année, bien que rien ne nous y oblige, compte tenu de la taille de la commune, nous présentons ce travail précis, entre les pages de ce rapport, qui projette notre ville comme un acteur essentiel de la vie des angervillois.

Ce travail, nous le poursuivons, en nous appuyant sur les compétences, l'expérience et l'audace de tous, en restant persuadés que l'investissement de chacun compte et que c'est collectivement que nous pouvons avancer.

Je vous invite à découvrir plus en détail ce rapport d'activité qui donne une vision globale de l'impact de notre commune dans le quotidien des angervillois.

Bonne lecture à tous !

Le Maire
Johann MITTELHAUSSER



Retour en IMAGES	page 4 à 5
Présentation des ÉQUIPES	page 6 à 9
Service ADMINISTRATIF	page 10 à 14
ORGANIGRAMME	page 15
BUDGET de la ville	page 16 à 19
Espace SIMONE VEIL/France Services	page 20 à 21
Service JEUNESSE	page 22 à 23
Services TECHNIQUES	page 24 à 25
SÉCURITÉ	page 26 à 27
Service SCOLAIRE/ENTRETIEN	page 28 à 29
Service CULTUREL	page 30 à 31



Retour en images



Inauguration des agrès sportifs



Atelier citrouilles



Bourse aux fleurs



Ateliers Noël à l'ESV



Cérémonie 19 mars



Petit-déjeuner avec les commerçants



Réalisation d'une fresque à l'école



Les jardins partagés



Angerville la rose



Don du sang



Hôtel à insectes



Parking des écoles



Illuminations de Noël



Les restos du Cœur



Présentation du clip "Post-Scriptum"



Concert de rentrée



Accueil nouveaux habitants



Noël aux écoles



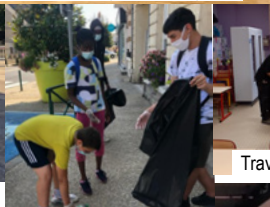
Restauration monument aux morts de la gendarmerie



Mobilisation contre la fermeture des agences postales



Formation incendie



Clean challenge



Forum des associations



Repas des aînés



Préparation des chocolats de Pâques



Installation panneaux photovoltaïque aux écoles



Rénovation aire de jeux



Le bus pour la paix



Distribution aux aînés



Sortie seniors



Rénovation du monument aux morts des partisans du Gers

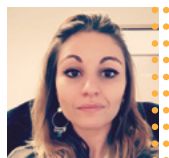


journée à la mer pour 1€



Réunion publique projet médico social

ADMINISTRATIF



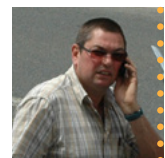
Marion CHAYA
Secrétaire générale



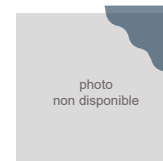
Sandrine BIGAND
CCAS - Accueil -
CNI/passeports



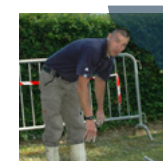
Sylvie CASSIER
Ressources Humaines



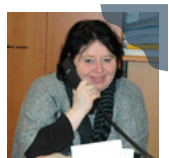
Carl DELACHAUME
Responsable
services techniques



Mickaël AUJEAN
Agent polyvalent



Christophe DELACHAUME
Agent polyvalent



Maïté DELACHAUME
Affaires générales état civil,
CNI/passeports



Marine FAGUERET
Communication -
Événementiel



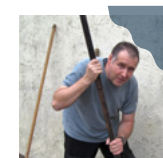
Valérie FORGIARINI
Comptabilité



Jean-Henri DUVAL
Agent polyvalent



José FORTEAU
Agent polyvalent



Franck GAUJARD
Agent polyvalent



Mélanie GUENAND
Pilotage et coordination
auprès de la
Secrétaire générale



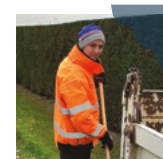
Isabelle LESCALE
Accueil - Affaires scolaires



Tiphany LE VEZU
Cabinet du Maire



Christophe JULIEN
Agent polyvalent



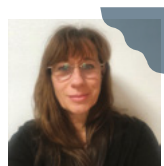
Etienne JULIEN
Agent polyvalent



Vincent LABSOLU
Adjoint technique
polyvalent



Dimitri PANAZOL
Chef de projets
"Petite ville de demain"



Myriam REBUT
Secrétariat du Maire
Communication



Angéline SOHIER
Urbanisme



Bruno LEPRINCE
Agent polyvalent
nettoyage voirie



David MARCQ
Agent polyvalent



Cédric MENAULT
Agent polyvalent



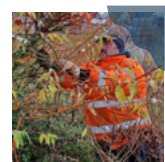
Fabien MOREAUX
Agent polyvalent
espaces verts

SÉCURITÉ

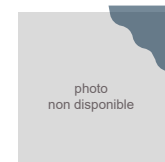


En 2021, le service de la Police Municipale est composé de :

- Deux brigadiers-chef principal de Police Municipale
- Un gardien brigadier stagiaire



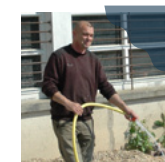
Sylvain MOREAU
Agent polyvalent
espaces verts



Emeric QUELLIER
Agent polyvalent



Christophe RENAULT
Agent polyvalent
espaces verts



Joël SAINSDARD
Adjoint au responsable

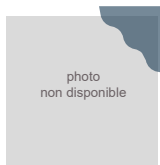
SCOLAIRE



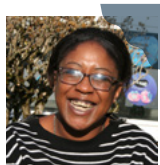
Marie-Pierre
LECOQ
Responsable scolaire



Pavousia DAVOUSSE
Agent de service



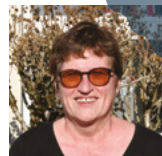
Laurence FENEUX
Agent de service



Withney LOPES
Agent de service



Noémie PERRICHER
Agent de service



Anita BALLOT
Agent de service



Karine DESIRE
Agent de service



Hatice ISIT
Agent de service



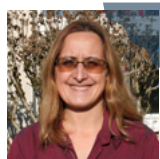
Sandrine MARIE
Agent de service



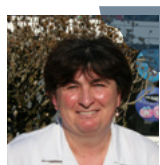
Marie-Claude PETIT
Agent de service
école maternelle



Aline BENETEAU
Agent de service



Josette ESTEVES
Agent de service



Myriam LECLERCQ
Agent de service
restaurant scolaire



Sandrine NORGET
Agent de service



Irène RODRIGUES
Agent de service

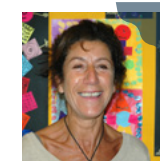
SCOLAIRE



Léa SAYAGH
Agent de service

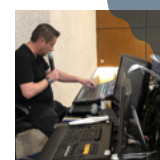


Laurence BRUNEAU
Responsable ATSEM
école maternelle



Florence SCHACH
ATSEM
école maternelle

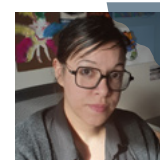
CULTUREL



Grégory LANGER
Régisseur

ESPACE SIMONE VEIL

Centre social et Espace France Services



Laïdia BEHILLIL
Agent de développement
et d'accueil



Aurore LE ROUX
Agent d'accueil
France Services

ESPACE SIMONE VEIL

Pôle jeunesse



Mektoub (Réda)
OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse



Gaëlle DELAVET
Éducatrice de jeunes enfants

Les services administratifs ont pour vocation d'accompagner les administrés dans leurs multiples démarches.

Ils sont organisés en plusieurs pôles :

- **Accueil** : chargé de l'accueil physique et téléphonique des visiteurs.
- **Urbanisme** : pour les demandes de travaux concernant l'habitat, ...
- **État civil** : gère les demandes de cartes d'identité, passeports, mariages, naissances, décès, ...
- **Pôle scolaire** : pour les inscriptions, règlements cantine, ...
- **Comptabilité** : gère le règlement des factures, ...
- **Ressources humaines** : chargées de la gestion du

personnel, l'accueil des agents arrivants, le déroulement de carrière, arrêts maladie, congés, l'établissement des bulletins de salaire, la gestion des contrats d'assurance.

- **Communication** : concourt à rendre accessibles et compréhensibles, les décisions de la municipalité ainsi que les actions menées par les services à l'attention des angervillois. Il veille au respect de l'image de la collectivité.

- **CCAS** : met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social.



Accueil de la mairie

Petites villes de demain

Notre ville a été lauréate du dispositif national « Petites Villes de Demain » depuis 2020 jusqu'en 2026. Ce dispositif nous permet de bénéficier d'un soutien accru de nos différents partenaires comme l'ÉTAT, Les Agences Nationales, la Région et le Département.

«Petites villes de demain» à Angerville

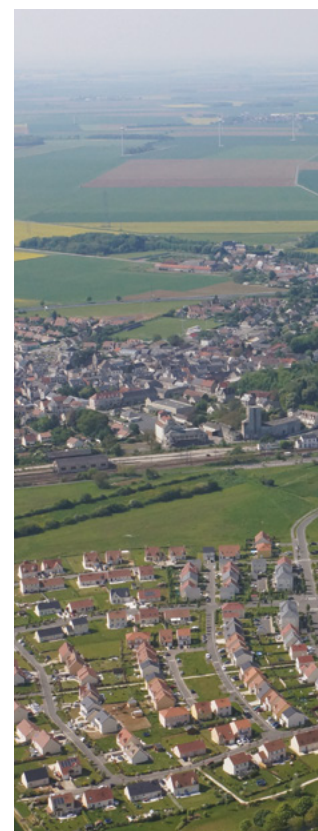
Pour Angerville, ces accompagnements vont nous permettre de soutenir notre trajectoire dynamique et engagée dans la transition écologique, mais aussi et surtout dans l'amélioration du cadre de vie des Angervilloises et Angervillois.

La commune a pour objectif principal de renforcer son effet de centralité tout en conservant la mémoire collective de ce qu'est une ville rurale comme Angerville.

Pour cela, le conseil municipal a entrepris l'élaboration d'un Plan d'action opérationnel autour de 4 dimensions fondamentales pour la commune : la mobilité, l'attractivité, la biodiversité et l'habitat.

L'objectif pour la commune est de concevoir et de concrétiser le Plan d'Action opérationnel qui sera l'exosquelette de la Convention Cadre « Petites Villes de Demain » permettant ainsi à la ville de lancer les chantiers qui amélioreront la centralité d'Angerville.

De plus, par la signature de cette convention « petites villes de demain » la commune entrera dans L'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) de la Communauté d'Agglomération de l'Etampois Sud-Essonne, L'ORT étant un outil composé de multiples usages pour la commune, les entreprises et les particuliers qui sont dans le périmètre de revitalisation.



Le service urbanisme est ouvert au public sans rendez-vous les mardis et jeudis.

Il a pour principale mission, l'application des réglementations liées aux constructions et rénovations de bâtiments (conseil avant dépôt des différentes demandes d'autorisations : permis de construire, d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux, transferts, modificatifs, certificats d'urbanisme...), la réception et l'instruction des demandes.

Les autres missions du service sont notamment :

- l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (ventes)
- toutes les demandes de renseignements pour les notaires, les agences mais aussi les administrés
- consultation du cadastre
- consultation du PLU
- gestion des jardins communaux

Désignation	Nombre de demandes		
	2020	2021	Progres-sion
Permis de construire	14	13	-7%
Déclaration préalable	43	104	+142 %
Autorisations de travaux pour erp		12	
Autorisations enseigne		2	
Certificats urbanisme	115	137	+ 20 %
Arrêtés d'alignement		75	
Arrêtés de circulation		94	
Demandes de certificats communaux : lettre d'accompagnement, certificats de numérotage, certificats des prescriptions, états des risques naturels et technologiques, demandes générales sur le bien immobilier		557	
Déclaration d'intention aliéner	101	123	+ 22 %
Autorisations diverses et courriers : échafaudage, affichage, courriers divers, conformités, attestations, ...		50 (environ)	
Communications téléphoniques		347	
Réception du public		150	
Questions diverses par mails (cadastre, notaires, entreprises travaux,...)		Nom-breux	
Transmission des dossiers au pôle fiscalité		1/mois	
Transmission des données sitadel - statistiques auprès du Ministère		1/mois	

- arrêtés de circulation
- autorisations d'échafaudages et autorisations diverses (bennes,...)
- commissions de sécurité

Par ailleurs, le service urbanisme est désormais confronté à de nombreuses infractions au Code de l'Urbanisme et est donc amené à gérer de longues et fastidieuses procédures auprès du Procureur.

L'année 2021 a été une année de transition pour la mise en place de la dématérialisation de l'urbanisme. En effet, nous avons alimenté le logiciel en reprenant manuellement tous les dossiers de l'année instruits en papier. Un travail très fastidieux qui consiste à renseigner et scanner toutes les pièces des dossiers et s'adapter aux nombreuses versions du logiciel.

état civil

Ce service répond aux usagers pour certaines démarches nécessitant la production d'actes d'état civil : acte de naissance, de mariage, de décès, du livret de famille, ...

Il est également disponible pour établir les cartes nationales d'identité, passeports, reconnaissances, naissances. C'est également au sein de ce service que les inscriptions sur les listes électorales ou les recensements s'effectuent.

accueil

C'est le premier contact entre les services administratifs et les usagers. C'est une véritable courroie d'information et d'orientation. L'accueil est aussi la vitrine du service public de proximité qui reçoit, sans distinction, toutes les personnes sollicitant nos services.

Le service a développé la notion de guichet unique avec l'inscription aux écoles en maternelle et élémentaire, les titres de transport, la remise des imprimés (logement, MDPH, chèque taxi, carte Navigo, ...), le service «Allo encombrants», la gestion de location de matériel, ...

scolaire

Le portail famille a permis la dématérialisation des démarches pour tout ce qui concerne la restauration scolaire.

Chaque famille peut si elle le souhaite gérer en ligne :

- Les réservations des repas.
- Le paiement par carte bancaire.
- Les modifications des données personnelles.

Grâce à cet outil, 75 % des factures et relances sont en version dématérialisée. Ce chiffre est en constante évolution.



Quelques chiffres

État civil	Nombre de demandes annuelles	
	2020	2021
Cartes nationales d'identité	749	704
Passeports	304	190
Mariages	9	19
PACS	6	17
Parrainages civils	1	4
Décès et transcriptions	40	40
Demandes d'opérateurs funéraires (fermeture de cercueils, crémation, ...)	178	244
Reconnaissances	14	9
Avis de naissances	27	40
Inscriptions électorales	232	123
Recensements militaires	64	63
Demandes d'actes État civil	690	765
Attestations d'accueil	24	27

Accueil	Nombre de demandes annuelles		
	2020	2021	Progression
Accueil téléphonique	3 953 soit 329 appels/mois	5 193 soit 432 appels/mois	+1240 soit +103 appels/mois
Accueil physique	2 835 soit 236 visites/mois	3 229 soit 269 visites/mois	+394 soit +33 visites/mois

Scolaire	Nombre de demandes		
	2020	2021	Progression
Titres de transport scolaire	99	103	4
Effectifs de la maternelle	180	199	19
Effectifs de l'élémentaire	338	330	-8
Montant des repas facturés année calendaire	92 254 €	114 092 €	21 838 €
Nombre de relances de facturation	1020	1625	605

ressources humaines

Mouvement de personnel pour l'année 2021 :

Arrivées :

- 2 agents de la police municipale
- FORGIARINI Valérie, comptabilité
- AUJEAN Mickaël et QUELLIER Emeric, services techniques
- Grégory LANGER, service culturel
- Dimitri PANAZOL, Chef de projets
- Laïdia BEHILLIL, Espace Simone Veil

Départs :

- TROCHET Pierrick, service culturel
- PRESSION Elisabeth, école
- SAINSAARD Martine, école
- BALI Soraya, école
- SAULAY Alyssone, école
- FROMENT Anne-Sophie, Espace Simone Veil
- SALMERON Laura, Espace Simone Veil
- 1 agent de la Police municipale
- GROSSOT Isabelle, comptabilité

La mairie a accueilli 11 stagiaires pour 43 semaines et 3 jours.

CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est une institution locale qui met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social sur la commune.

Il développe des activités et missions visant à assister et soutenir les populations concernées telles que les personnes handicapées, les familles en difficulté, les personnes âgées, ...

Dans le cadre de missions sociales légales, le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.



À Angerville,
le CCAS accueille
plus de 200 personnes par an
et renseigne par téléphone
plus de 300 personnes.

CCAS	Dossiers traités	
	2020	2021
Titre de transport	51	63
Expulsion	1	4
Aide sociale	4	10
Obligation alimentaire	6	16
Allocation personnalisée à l'autonomie (APA)	-	7
Insalubrité	6	1
ANAH	-	1
Télé assistance	20	21
Maison Des Personnes Handicapées (MDPH)	13	15
Logement social	131	98
FSL - Fonds d'énergie (aide paiement facture d'énergie)	2	2
Bons alimentaires	5	4
Aides financières CCAS	3	4
Accueil téléphonique	273	302
Accueil physique	203	218
Repas des aînés	-	115
En salle	-	91
Portage de colis à domicile	441	
Chocolats pour les aînés	325	328
Plan canicule		
personnes répertoriées	607	697
personnes inscrites au registre	128	109



Marion CHAYA
Secrétaire Générale

L'année 2021 a une nouvelle fois été mouvementée avec la gestion de la crise sanitaire COVID-19. Les services ont mis en avant leur capacité d'adaptabilité.

Ainsi, la mobilisation des services a permis de continuer d'apporter le meilleur soutien à la population, dans l'accompagnement des administrés dans leurs démarches, dans l'appui aux différentes campagnes de test ou de vaccination, dans l'accueil des enfants dans des conditions optimales sur les lieux d'apprentissage mais aussi dans la gestion de tout le quotidien qui ne se voit pas mais qui participe à l'image de la ville.

Malgré la crise sanitaire, de nombreux projets d'investissement ont été lancés en 2021 avec, entre autres, la création d'un nouveau parking pour les écoles, les aménagements de sécurité à Dommerville, la réfection de deux routes au Brigeollet et la rénovation complète de la chaufferie qui alimente les écoles et



qui constitue la 1ère phase du grand projet de rénovation énergétique du groupe scolaire.

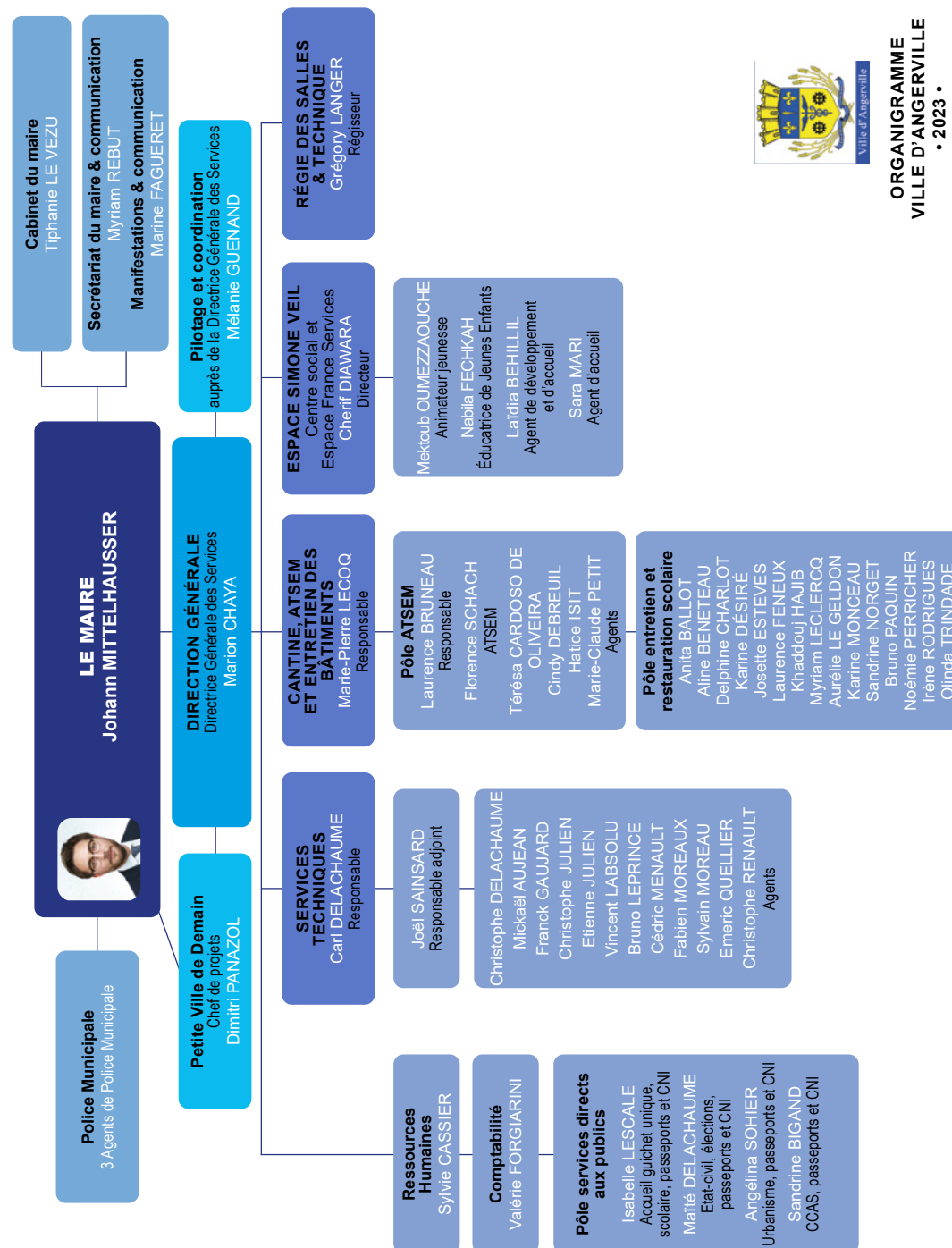
L'année 2021 est aussi marquée par le lancement du programme Petites Villes de Demain auquel la ville est lauréate. Sous la coordination du chef de projet, les élus ont déterminé les premiers axes de travail. Les quatre thématiques que sont l'attractivité, la biodiversité, l'habitat et les

mobilités vont être ainsi développées pour faire d'Angerville, la petite ville attractive de demain.

Ce rapport d'activité a pour objectif de montrer l'action des services municipaux de la ville d'Angerville qui se déploient et œuvrent au quotidien pour les Angervillois. Je les remercie pour leur investissement.



Séance du Conseil Municipal

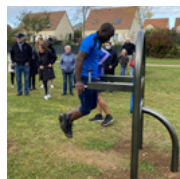




Investissement 2021 - Dépenses



Écoles
337 685 €



Parcours sportif
65 269 €



Extension du cimetière
63 113 €



Installation
sirène d'alerte
16 740 €



Salle
polyvalente
53 315 €



Études et
aménagement
de voiries
209 898 €



Réaménagement
aire de jeux
18 878 €



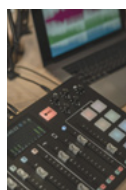
Ruche
pédagogique
budget participatif
1 053 €



Éclairage public
47 028 €



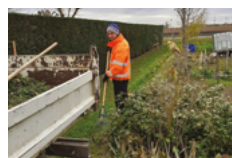
Entretien des
bâtiments publics
37 954 €



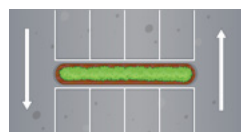
Création d'un studio
d'enregistrement
7 552 €



Installation de
défibrillateurs
11 426 €



Matériel
fonctionnement
des services
11 163 €



Création du parking
rue du Jeu de Paume
374 011 €



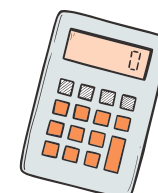
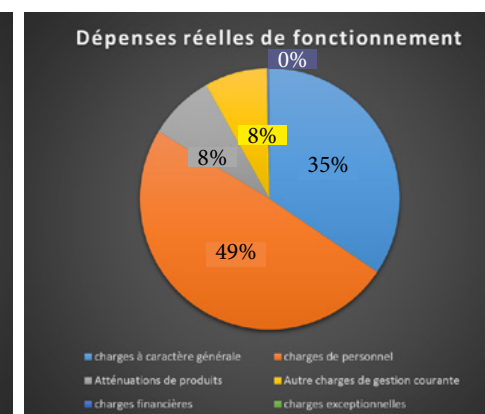
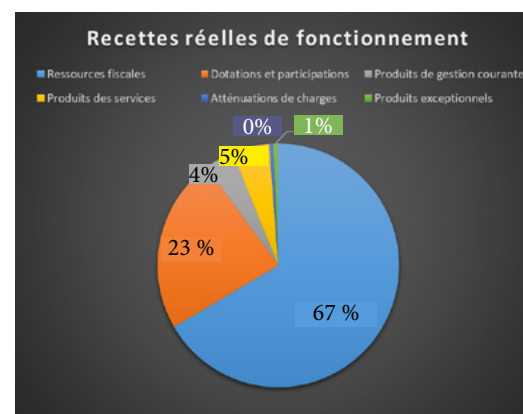
Mobilier
urbain
9 643 €



Subventions
encaissées :
192 280 €

Section de fonctionnement

Recettes réelles	Réalisation
Ressources fiscales	2 986 802 €
Dotations et participations	1 046 886 €
Produits de gestion courante	174 091 €
Produits des services	224 048 €
Atténuations de charges	23 709 €
Produits exceptionnels	30 671 €



Section de fonctionnement

Dépenses réelles	Réalisation
Charges à caractère général	1 371 613 €
Charges de personnel	1 958 046 €
Atténuations de produits	327 037 €
Autres charges de gestion courante	310 620 €
Charges financières	12 386 €
Charges exceptionnelles	1 771 €



Les investissements de 2021

ÉCOLES :

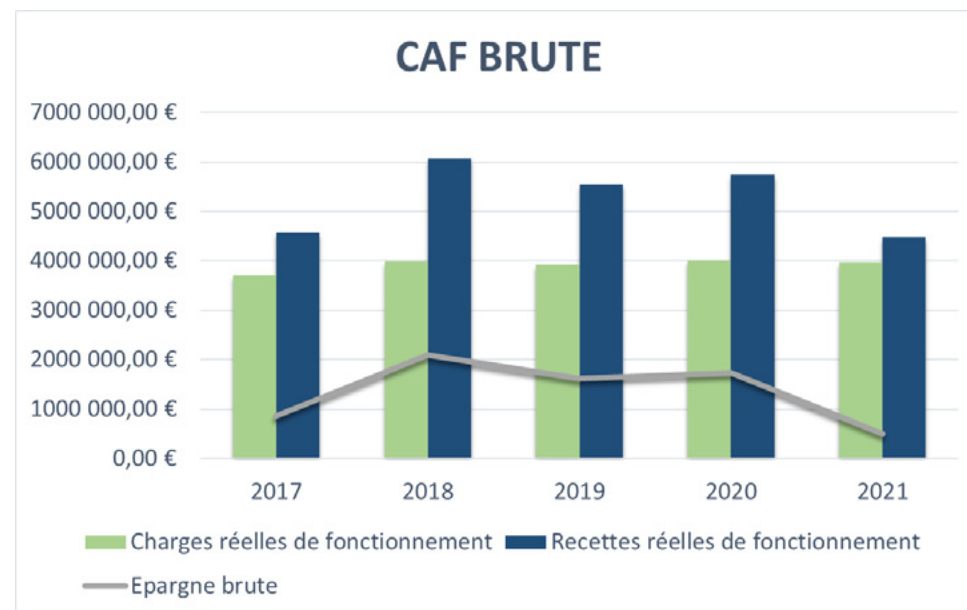
Extension des panneaux photovoltaïque	10 308,00 €
Rénovation de la chaufferie	298 705,97 €
Changement des menuiseries d'ortoir	14 122,80 €
Aménagements des classes et mobiliers	14 548,64 €
Salle polyvalente rénovation de la chaufferie et changement des stores et volets roulants	53 315,17 €
Travaux pour l'extension du cimetière	63 113,66 €
Aménagement voirie Dommerville	105 534,60 €
Réfections des voiries Fernand Brégé et Paul Plé	94 948,20 €
Parcours sportif route de Villeneuve	65 269,25 €

Études d'aménagement	9 416,40 €
Éclairage public	47 028,25 €
Réaménagement aire de jeux avenue de Berlin	18 878,91 €
Entretien des bâtiments publics	37 954,52 €
Mobilier urbain	9 643,95 €
Matériel fonctionnement des services	11 163,15 €
Ruche pédagogique Budget participatif	1 053,50 €
Création d'un studio d'enregistrement	7 552,84 €
Installation d'une sirène d'alerte à la population	16 740,00 €
Installation de défibrillateurs	11 426,40 €
Création d'un parking rue du Jeu de Paume	374 011,67 €

Subventions encaissées : 192 280 €

Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursement de la dette et dépenses d'équipement). Elle est calculée par différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement.



Quelques ratios par habitant :

Recettes	1 041 €
Dépenses	924 €
Impôts et taxes	421 €
Dette	332 €
Dotations de l'état	150 €



Espace Simone Veil

L'année 2021 a été aussi compliquée que l'année 2020, en raison de la pandémie du Covid19.

De nombreuses activités ont été annulées et une bonne partie des permanences ont été effectuées à distance. Néanmoins, nous avons gardé le contact avec notre public et avons pu dès que possible, relancer les sorties-séniors et les animations Parents-Enfants en direction des familles.

Côté accueil France-Services, nous avons enregistré une reprise timide de la fréquentation des usagers à la sortie des restrictions sanitaires du Covid19, avec cependant des chiffres en deçà du niveau de fréquentation de l'année 2020.

Toutefois, l'équipe est restée tout au long de l'année dans une dynamique de liens et de projets d'actions avec les usagers afin de maintenir les offres d'activités et de services sur la structure, quand les mesures sanitaires le permettaient.

SECTEUR SÉNIORS

Même si les sorties prévues en février, mars et avril 2021 ont été annulées, les séniors ont quand même bénéficié des sorties culturelles à la Maison "Pic assiette" et à la Cathédrale de Chartres, au «Son des Cloches» d'Orléans, au Musée Grévin et au Cirque Arlette Gruss. Le programme des sorties

séniors s'est en plus enrichi cette année, de visites à la Moutarderie de Charroux, au Centre national du costume de la scène de Moulin, ainsi qu'à l'usine des célèbres Pastille de Vichy. Nous avons continué à accueillir le club LEA sur les créneaux du lundi et jeudi après-midi et un séjour de 2 jours à Vichy, a été également proposé aux aînés.

SECTEUR-FAMILLE

2 sorties mer à Cabourg, ont été organisées pour les familles. Un spectacle de marionnettes, une exposition sur les droits de l'enfant et des activités manuelles ont été mis en place en direction des parents et de leurs enfants par l'éducatrice de jeunes enfants. Les ateliers Anglais et informatique ont continué à fonctionner, en fonction des différentes mesures de restrictions sanitaires.

SECTEUR FRANCE-SERVICES

Cette année, le nombre de permanences des partenaires est de 79, contre 133 demandes, nécessitant un accompagnement individuel et 89 accès à un ordinateur en libre-service.

Avec les périodes de restrictions sanitaires, les différentes administrations partenaires ont beaucoup fonctionné en télétravail et de ce fait, nous avons effectué de multiples créations de comptes Ameli, de comptes



L'espace Simone Veil

Pôle-Emploi, de comptes de messagerie ainsi que des aides à la constitution de demandes de prestations auprès de la Caisse des allocations Familiales.

L'implication et la motivation des agents d'accueil ont permis d'accompagner au mieux les usagers dans leurs démarches en ligne, les aider à obtenir des rendez-vous avec les différentes administrations et à suivre leurs dossiers personnels.

Une semaine porte ouverte France-services a été organisée, permettant aux usagers de participer à une présentation du réseau France-services et des partenaires comme l'UDAF et la MJD de l'Agglomération d'Etampes, ainsi qu'à une conférence sur les démarchages abusifs et les risques d'arnaques sur Internet, animée par la Police Municipale et la Gendarmerie. Un Job-dating a également été organisé sur cette semaine de porte ouverte, en partenariat avec l'agence "Interaction Orléans".

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Avec les différentes mesures de restrictions sanitaires, nous avons été amenés à nous réorganiser plusieurs fois de suite, pour apporter

des réponses adaptées aux besoins des habitants, avec la volonté d'assurer la continuité du service public et la mise en œuvre des axes du projet social.

Pour relancer la dynamique sur l'Espace Simone Veil, nous comptons renforcer les actions et les sorties en direction des familles, proposer de nouvelles idées d'ateliers et continuer à développer les permanences physiques avec nos partenaires «France-services».



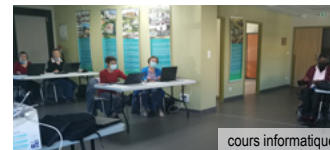
conférence gendarmerie



Sortie séniors



stage théâtre



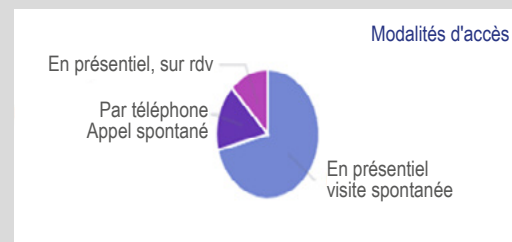
cours informatique



Ouvert en 2017, l'espace France Services est situé au sein du centre social de la ville, nommé «Espace Simone Veil».

Suite à la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui a engendré différentes périodes de confinement, l'espace France Services a enregistré une baisse de fréquentation.

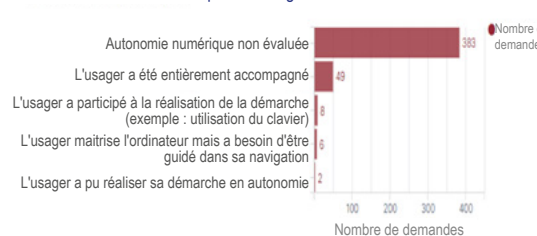
Évolution du taux de fréquentation :



En 2021, le taux de fréquentation est de 83.33% en présentiel, ce qui fait un total de 325 personnes et 16.67% par téléphone, soit 65 personnes, contre une fréquentation totale de 587 personnes en 2020. Par conséquent, la fréquentation a bien diminué par rapport à 2020.

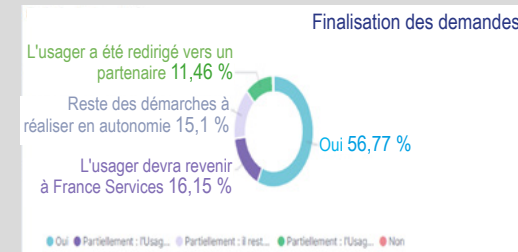
Évolution du nombre de personnes avec et sans accompagnement numérique :

Niveau d'autonomie numérique des usagers



Le nombre de personnes en accompagnement numérique est de 63 personnes et de 2 personnes sans accompagnement.

Taux de réalisation des démarches sans redirection :

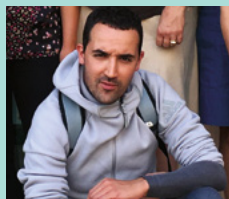


Le taux de réalisation sans redirection est de 88%.

PARTENAIRES ET PERMANENCES

- La Caisse d'Allocations Familiales
- La caisse Primaire d'Assurance Maladie
- La MSA
- L'assurance retraite :
- Pôle emploi :
- La Mission Locale Sud Essonne :
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles :
- Maison de la justice et du Droit (MJD) :
- La Maison Départementale de l'Essonne :
- L'Union Départementale des Associations Familiales :
- Essonne Mobilité :
- Direction Départementale des Finances Publiques de l'Essonne :
- L'Agence Nationale des Titres Sécurisés :
- CCAS :
- La Poste :
- Les impôts :
- Alec Ouest Essonne

Responsabilisation et investissement : rendre la jeunesse autonome et sereine.



Réda OUMEZZAOUCHE
Animateur jeunesse

Après une année perturbée par la crise sanitaire et les confinements, l'objectif de 2021 est de faire renaitre les liens et de lutter contre le décrochage d'une jeunesse chamboulée et même parfois malmenée. Reprendre des habitudes, retrouver ses repères, par le biais d'activités culturelles ou de divertissement sont autant d'occasions de redynamiser le groupe et retrouver le goût de bouger, de sortir, de créer et de s'investir.

RATTRAPER LE TEMPS PERDU ET RETROUVER DES REPÈRES :

Passé le temps de crise, l'heure est à la reprise des activités au pôle jeunesse, notamment les programmes vacances, dont l'organisation et le bon déroulé reposent sur l'autonomie et la coopération des jeunes qui ensemble développent leur sens de l'orientation. Chacun y va de sa contribution, de son expérience et de son recul pour faire progresser le groupe vers la vie d'adulte, ensemble.

2021 a aussi permis de renouer les liens avec la vie du collège perturbée par les confinements de l'année passée. La convention « relation responsabilisation » entre le collègue, l'éducation nationale et la ville se poursuit pour assurer le meilleur suivi possible de la scolarité de nos jeunes.

Enfin, les incontournables cours de français ont aussi repris du service, moteur de la cohésion du groupe et vraie opportunité à saisir pour les plus en difficultés portés par l'effet de groupe. Il en est de même pour les tremplins citoyens qui ont permis à une quinzaine de jeunes de bénéficier d'un coup de pouce en l'échange de temps mis à profit de la collectivité.

Malgré les circonstances, l'insertion professionnelle restait au cœur des préoccupations du service jeunesse c'est alors que 3 jeunes ont pu décrocher un emploi à Carrefour express, d'autres ont rejoint les effectifs de Leclerc et Mc Donald's alors que d'autres ont bénéficié des services d'une agence d'interim pour faire leurs premiers pas dans le monde du travail.

TRAVAIL CONTINU ET PROJET DE FOND :

Après une année 2020 ternie par le covid, le début de l'année 2021 n'a malheureusement pas rebattu les cartes. Une période maussade propice aux problématiques intrafamiliales décuplées par les confinements à répétition. Au service jeunesse, l'objectif premier était de rompre l'isolement et de libérer la parole. De là est née l'envie de projeter une œuvre collective en lutte contre le fléau des violences faites aux femmes. Un projet audiovisuel d'ampleur sensible qui vise à dépasser le cadre du pôle jeunesse...

UNE NOUVELLE CONSÉCRATION

... et cet investissement a porté ses fruits puisque « Post Scriptum » s'est distingué en remportant le 1er prix citoyen du conseil départemental dans la catégorie « Moi, jeune, mon investissement

pendant la crise sanitaire ». Une nouvelle récompense qui s'ajoute au palmarès des jeunes de la structure qui voient, une nouvelle fois, la qualité de travail et leur investissement reconnu.

S'ENGAGER AU PROFIT DES JEUNES :

Pour l'année 2022, deux gros objectifs sont visés :

L'ouverture d'un studio d'enregistrement pour encourager et faciliter la création artistique sur le territoire et développer en premier, un

nouveau projet luttant contre les préjugés racistes et antisémites.

Le passage du diplôme de DJEPS mention animation sociaux culturels option développement du territoire Projets Réseaux par Réda, lui permettant de mettre à profit de nouvelles compétences et démontrant la possibilité d'évoluer et l'importance de se fixer de nouveaux objectifs comme un investissement personnel pour se dépasser au profit des autres.



Cours de français



Avant première du clip "Post-Scriptum" contre les violences conjugales



Interview relative à la réalisation du clip

Ateliers lors de la réalisation du clip





Carl DELACHAUME
Responsable
des Services Techniques

Les Services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des angervillois. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre et plus pratique.

Un travail quotidien d'entretien des bâtiments, de voirie, d'espaces verts, d'aide à la préparation des manifestations, ... permet d'améliorer le quotidien des administrés.

En début d'année les agents des espaces verts s'occupent de la taille des arbres et des massifs.

Puis au printemps, c'est le temps de planter les fleurs, de tondre et de nettoyer tous les espaces verts communaux, ainsi que d'entretenir au quotidien les deux cimetières.

Du mois de mai au mois d'octobre l'arrosage des fleurs et arbustes monopolise un agent à temps complet. Ce fut aussi l'occasion de planter des arbres en remplacement d'arbres morts.

Le 16 octobre, la 2^e bourse aux fleurs d'Angerville a connu un vif succès. Pour offrir une 2^e vie aux fleurs ayant embelli et paré la ville l'été, les services techniques les ont distribué gratuitement aux angervillois.

Pour finir ce cycle annuel, vient le temps de la mise en place des chrysanthèmes et des fleurs d'hiver dans quelques massifs importants.

Avec l'automne la campagne de ramassage des feuilles commence tout en finalisant les dernières tontes.

Durant toute l'année 2 agents à temps complet s'occupent du ramassage et du nettoyage de la commune, ses hameaux et les chemins. Beaucoup de

déchets de toutes natures sont malheureusement encore trop présents aux divers endroits de la commune. Les déchets verts, représentent également de nombreux ramassages.

Le service "Allo encombrants" venant en aide aux personnes âgées, sans moyen ni famille pour se débarrasser de vieilleseries, fonctionne toute l'année.

Dossier d'inscription au service "Allo encombrant" à récupérer et à retourner à l'accueil de la mairie.

Tout au long de l'année les services techniques interviennent à la maintenance de tous les bâtiments communaux ainsi qu'au groupe scolaire du petit Nice.



Bourse aux fleurs



Travaux aux écoles



extension du cimetière



installation du grand sapin



Installations décorations Noël



Préparation des classes période covid



Installation du marché de Noël



Plantations



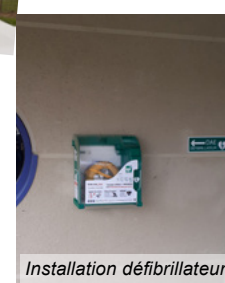
Création aire de jeux



Élagage



Cabane au jardin partagé



Installation défibrillateur



Rénovation service passeport/école à la mairie



Cette année, la policière municipale a quitté Angerville et a été remplacée par un nouveau policier. La police municipale a vu son

effectif passer d'un policier à trois. Cette augmentation a permis d'occuper plus le terrain dans le cadre de service de proximité, mais aussi dans la sécurisation des écoles, des manifestations et de la voie publique. Un changement de direction a réorganisé le travail et permis de quantifier les 704 actions de la police municipale sur la commune (Infraction au stationnement et à la circulation, dépôts sauvages, nuisances et troubles de l'ordre public, sécurisation, chiens dangereux, dégradations, vols, infraction à la législation aux stupéfiants, ...).



Les principales missions de 2021 ont été de sécuriser les écoles aux entrées-sorties aux heures de grandes affluences, de rechercher plus de proximité à la recherche de renseignements (doléances d'administrés, signalements, judiciaires) ; c'est pour cela que l'équipe se veut plus proche des angervillois. Nous avons consacré un tiers de nos rondes à pied, pour être plus accessible, pour améliorer le cadre de vie des résidents (surveillance du stationnement et lutte contre les nuisances).

Un effectif dynamique et en veille, qui ne se contente de rester les bras croisés ! Près de 60 % de nos interventions sont à notre initiative et 40 % sont des réquisitions (administrés, mairie, gendarmerie, ...).

Une police municipale armée et équipée (mise en place cette année de caméra individuelle plus communément appelée caméra piéton) qui se professionnalise avec des formations par le biais d'une convention à titre gracieux avec la police de Longjumeau. Il s'agit là de techniques d'intervention, de rappel d'emploi et d'usage de l'armement (pistolet semi-automatique, pistolet à impulsion électrique, bâton de protection télescopique et générateur aérosol incapacitant lacrymogène) pour que des automatismes se créent au sein du nouveau trinôme.



Quelques chiffres

Police Municipale	2020	2021
Recherche vidéoprotection	22	21
Objets trouvés	35	33
Opérations tranquillité vacances	57	155
Arrêtés du Maire	36	48
Stationnements abusifs	27	51
Fourrières	10	15
Vacations funéraires	29	39

Certains écarts résultent de l'augmentation des effectifs ou du COVID, comme par exemple les opérations tranquillité vacances où les administrés ne partaient pas en vacances.



Nous avons mis en place des pièges photographiques afin de lutter contre les dépôts sauvages, ce qui a permis d'identifier les auteurs pour ainsi rédiger 7 procédures.

Une coopération est en place avec d'autres services comme les services techniques pour la sécurisation des voies et bâtiments, la gendarmerie nationale avec des opérations conjointes diurnes et nocturnes, les bailleurs sociaux dans la lutte contre les squats.



La police municipale consacre en moyenne 45% de son temps de travail à la gestion administrative : rédaction des arrêtés municipaux, des rapports et procès-verbaux, mains courantes, autorisations (affichage, vente au déballage et pyrotechniques, courriers et mails...). Un travail de l'ombre moins connu de tous.



91 infractions
stationnements irréguliers en zone bleue
(52 en 2020)



8 infractions
liées au Covid
(port du masque)
(0 en 2020)



249 infractions
stationnement gênant
(42 en 2020)



29 infractions
liées aux règles de conduite
et priorité (stop, téléphone, interdiction 3.5t)
(4 en 2020)



27 infractions
liées aux règles administratives
d'équipements du véhicule
(26 en 2020)



3 infractions
pour nuisances
(0 en 2020)



2 infractions
vitesse excessive
(0 en 2020)

409 VERBALISATIONS ÉLECTRONIQUES



Marie-Pierre LECOQ
Responsable du service
cantine, ATSEM
et entretien des salles

Une année bien difficile avec le Covid présent qui a engendré des absences.

Les agents étaient fatigués et des tensions sont apparues mais on a réussi à surmonter les obstacles.

J'ai une équipe présente même dans la difficulté et je les remercie pour cela.

BUS

Dès janvier 2021, nous avons eu des problèmes de retard au niveau des bus qui ont persisté dans le temps.

Un courrier a été envoyé à l'organisateur des transports afin que soit résolue la situation.

Les agents chargés de surveiller les enfants dans les deux bus doivent le matin et le soir noter le nombre d'enfants et leur identité ainsi que les heures de départ des différents arrêts (Berlin, Europe, Oustreville, Dommerville et Villeneuve).

Il y a deux agents par car : un premier qui dessert Berlin et Villeneuve et un second qui dessert Berlin, Europe, Dommerville et Oustreville.

Le soir les arrêts sont identiques avec un car attribué aux enfants.

CANTINE

En 2021 avec Elier, nous avons organisé une opération, en janvier :

La poire de Savoie afin de découvrir un fruit au goût du terroir.

Et le mois suivant, le kiwi de l'Adour, un fruit au goût unique avec une double certification, Label rouge et IGP (indication géographique protégée).

Deux protégés (des cochons) sont arrivés au haras de Bassonville. Nous gardons les restes de la cantine pour les animaux sauf la viande et le pain, afin de sensibiliser les enfants au gaspillage.

Les enfants doivent trier leurs déchets mais nous rencontrons des difficultés ; la mairie nous donc confectionnée des affichettes à mettre sur la table de tri.

Durant l'année, nous avons eu des problèmes de livraison surtout des changements de dernières minutes : ex des beignets aux pommes au lieu des beignets au chocolat, pommes à la place des oranges, ...

À partir du mois de septembre, après un changement de personnel, il y a eu une dégradation des livraisons : repas non livrés, quantité de produits livrés non respectée, produits commandés différents ...

Comme chaque année, nous avons fait la semaine du goût. Ce sont les couleurs, chaque jour différentes qui ont été privilégiées. Exemple : rouge lundi (paprika, lentilles corail).

Au mois d'avril, avec le Covid, la cantine a fermé sauf pour les enfants de parents ayant un travail prioritaire (parents travaillant dans le milieu médical, social, gendarmes, policiers, ...) et les enfants du personnel communal.

Les enfants devaient apporter leur repas froid qu'ils mangeaient à la cantine sous la surveillance du personnel titulaire.

Puis lorsque nous avons pu accueillir l'ensemble des élèves, les tables ont été espacées d'un mètre cinquante minimum entre chaque classe. Les enfants déjeunaient avec leur classe et sans se déplacer.

Les cours ont été divisés en plusieurs parties afin que les enfants restent toujours par classe.

Pendant la période des vacances d'été, toute l'équipe du restaurant scolaire a fait un stage d'HACCP. Il s'agit d'un système d'analyse des risques et de maîtrises des points critiques pour un meilleur contrôle d'hygiène et de sécurité alimentaire.

Cela commence dès l'arrivée du camion, jusqu'au repas dans l'assiette. Cela s'appelle également la marche en avant.

La fin de l'année s'est terminée par un repas de Noël pour les enfants. M. le Maire, les adjoints, les conseillers ainsi que les maîtresses de la maternelle, de l'élémentaire, les directrices, les ATSEMS, AVS et tout le personnel des écoles et de la cantine sont conviés.

À cause du COVID, chaque groupe venait chercher leur repas à la cantine et repartait manger dans leur école.

En 2021, 529 enfants sont inscrits aux écoles à Angerville. 330 en élémentaire et 199 en maternelle.



Les classes, la cour et l'entrée de l'école pendant la pandémie de Covid



Intervention "Liberté à l'école"



Noël aux écoles



Travaux d'aménagements aux écoles

Gestion des salles

Pour l'ensemble des salles communales, le poste de régisseur consiste, à assurer la régie trésorière, à conseiller et accompagner au mieux les usagers lors de leurs locations et à effectuer différentes démarches administratives (contrats de location, états des lieux...).

Cette gérance concerne principalement :

- la salle des Majorettes,
- la salle du Centre Culturel,
- la salle polyvalente Guy Bonin.

Le travail sur les différents sites consiste à :

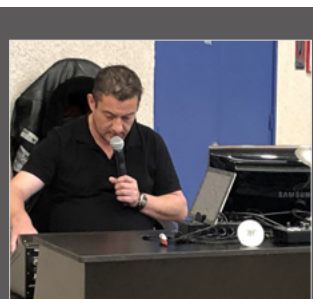
- établir le planning d'occupation de la salle (associations, sociétés, entreprises, commune) sous couvert de l'adjoint concerné ;
- établir les contrats de location ;
- le paiement des réservations et des cautions ;
- établir l'état des lieux «rentrant» et «sortant» auprès des usagers ;
- inventorier les besoins en matériels, équipement et réparations diverses ;
- surveiller le fonctionnement des différents matériels de la salle ;

- accomplir la fonction de régisseur lors de manifestations culturelles ou associatives : montage, démontage et tenue de la régie son et lumière à la salle polyvalente principalement ;
- faire respecter les règles de sécurité ainsi que le règlement intérieur des salles.

Gestion des activités

Dans le cadre des activités culturelles et animations et sous couvert de l'adjoint en charge des cérémonies et des grands événements, le régisseur doit assurer la liaison avec les troupes artistiques, associations, professionnels, organismes et autres intervenants. Cette action intervient dans le cadre de la préparation et du déroulement des réunions, ateliers, expositions, cérémonies commémoratives et toutes manifestations culturelles.

Il veille à la mise en place du matériel nécessaire à l'organisation de toutes les manifestations communales et procède, le cas échéant, à la vente de titres d'entrée (théâtre, ...).



Grégory LANGER
Régisseur des salles communales

Arrivé le 1^{er} septembre 2021, et après un binôme de 2 mois avec Pierrick TROCHET mon prédécesseur pour un tuilage des différentes tâches qui me sont confiées au sein de la commune, j'ai démarré pleinement mon poste le 1^{er} novembre 2021.

Fort d'une expérience de plus de 10 ans au Paris Golf Country Club en qualité de Régisseur général, j'ai acquis de bonnes bases pour m'adapter aux besoins de la ville.

Je travaille avec M. le Maire et les services de la mairie bien sûr et également avec des associations, des particuliers, des entreprises, ... ce qui permet une vraie diversité dans ce poste que j'occupe avec passion et réel plaisir.



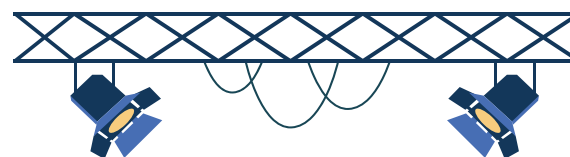
Salle des Majorettes



Salle polyvalente Guy Bonin



Centre culturel



L'ensemble des manifestations organisées par la ville répond avant tout à une ambition simple : celle de piquer la curiosité des angervillois, de les faire participer, s'intéresser, se retrouver, partager, ... C'est une programmation raisonnée, consciente du contexte budgétaire dans lequel elle s'inscrit et qui s'appuie sur des talents locaux et associatifs et se nourrit de partenariats avec la Communauté d'Agglomération par exemple.

Le service culturel accompagne les angervillois au mieux vivre ensemble. Il permet de créer des liens, surprendre et émouvoir.



Quelques chiffres

Manifestations organisées à la
SALLE POLYVALENTE GUY BONIN

Nombre de jours de location en 2021 : **13**

- Cinéma1 jour
- Spectacles associations, concerts 5 jours
- Lotos5 jours
- Soirées avec repas dansant2 jours

Manifestations organisées au
CENTRE CULTUREL

Nombre de jours de location en 2021 : **24**

- Associations et Communauté d'Agglomération.....5 jours
- Locations privées19 jours

Manifestations organisées à la
SALLE DES MAJORETTES

Nombre de jours de location en 2021 : **39**

- Locations privées23 jours
- Associations, personnel16 jours



Préparation du repas des aînés



Préparation de la salle du conseil pour un mariage



Concert de la rentrée



Préparation de la séance du conseil municipal



Préparation du forum des associations



Ville d'Angerville

34, rue Nationale
91670 ANGERVILLE
01 64 95 20 14
www.mairie-angerville.fr

